



Contester un redressement des impôts

Par **ceca**, le **10/01/2009** à **01:21**

Bonjour,

Je fais l'objet d'un redressement par le centre des impôts, suite à une réduction d'impôt qui m'a été accordé après avoir effectué des travaux dans un appartement dont je suis propriétaire et que je loue.

Aujourd'hui les impôts me réclame la facture avec le détail des travaux, or je n'ai pu fournir que la facture avec le montant des travaux.

La Sarl qui a effectuée les travaux ne voulant pas me fournir cette facture, suite à un litige sur les travaux j'ai engagé une procédure en justice, le juge a estimé que les travaux avaient été fait et que la facture était réglementaire.

Cependant pour les impôts ma facture n'est pas en règle, j'ai contesté le redressement comme la loi me le permet, j'ai écrit à la sarl pour obtenir cette facture et pleins d'autres démarches qui n'aboutissent pas.

Aujourd'hui je ne sais plus quoi faire, sachant que je suis de bonne foi, je trouve la décision injuste et non justifié, sachant que la justice dit que la facture est conforme alors que pour les impôts cette facture ne justifie pas les travaux.

Je me retrouve dans une impasse, et je ne sais plus quelles démarches entreprendre pour que la décision de redressement soit annulé.

J'espère, même si le service est gratuit, avoir une réponse de votre part qui pourriez éventuellement m'aider.

Par avance merci.

Salutations distinguées